

ABONNEMENT.

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGRELL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c. Réclames, 30 Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Novembre 1879.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Élysée, à neuf heures, sous la présidence de M. Grévy.

Le général Gresley, interrogé sur la situation du maréchal Canrobert, a été d'avis qu'il ne fallait pas se laisser ému par les commentaires et les réclamations de la presse; que, d'ailleurs, il n'était pas possible de prendre des mesures contre l'honorable président de la commission du classement des officiers.

En conséquence, le conseil, se rendant aux justes observations du ministre de la guerre, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de chercher une solution à la question Canrobert.

On sait, d'autre part, que des députés républicains sont en instance depuis longtemps auprès du ministre de la guerre pour faire enlever à M. le duc d'Aumale ses fonctions d'inspecteur général de l'armée.

Le général Gresley, fatigué de ces assauts continuels, a exposé à ses collègues qu'il était mis dans l'obligation de prendre une mesure décisive avant la rentrée des Chambres, et qu'il priait ses collègues de bien vouloir lui donner leur avis.

A l'unanimité, le maintien de M. le duc d'Aumale a été décidé.

En ce qui concerne la question de la gendarmerie, il a été convenu que les deux ministres de l'intérieur et de la guerre essaieraient de s'entendre.

Le gouvernement voudrait, autant que possible, que la session d'hiver soit exclusivement consacrée au budget et que l'on ajournât à janvier toutes les questions irritantes.

Des arrangements ont été pris avec les chefs des groupes de la gauche et avec les

rapporteurs des commissions pour retarder le dépôt de certains rapports.

En un mot, le ministère verra à se tirer d'affaire par le silence.

Il n'y aurait donc pas de déclaration gouvernementale, et les ministres emploieront toute leur influence pour que les interpellations soient renvoyées à la session de 1880.

La politique du cabinet se résume en ces deux mots :

Gagner du temps.

Bulletin politique.

Le Siècle nous donne un morceau de haute littérature ministérielle qui mérite d'être étudié. Le cabinet Waddington-Lepère-Ferry, qui jusqu'ici se souciait assez peu de religion, demande tout à coup des prières pour la République, comme si la République était à l'article de la mort.

Voici l'étrange circulaire que le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets :

Monsieur le préfet,

J'ai l'honneur d'appeler votre vigilance sur deux infractions graves aux prescriptions de la loi de germinal an X qui m'ont été signalées à plusieurs reprises comme se produisant dans un certain nombre de diocèses.

La première consiste dans l'omission volontaire par les curés et desservants de la prière : Domine salvam fac Rempublicam, qu'ils sont astreints à réciter en vertu du Concordat et de l'article 51 de la loi organique. Il importerait de rechercher si ces ecclésiastiques obéissent, en agissant ainsi, à des instructions parties de l'évêché ou s'ils ne suivent que leurs inspirations personnelles.

Vous voudrez bien me transmettre les renseignements que vous aurez recueillis sur ce point et y joindre votre avis motivé.

Il est un second abus sur lequel je vous invite à porter votre surveillance : certains évêques quittent leur diocèse pour un temps plus ou moins long, sans demander l'autorisation du gouvernement,

violant ainsi l'article 10 de la loi de germinal et laissant en souffrance les intérêts qui leur sont confiés pour aller au loin prendre part à des manifestations collectives et concertées, plusieurs se rendent à Rome pour y entretenir directement avec le Saint-Siège des rapports dont le gouvernement devrait au moins être avisé.

Je vous serai obligé, si vous venez à apprendre le départ du prélat placé à la tête de votre département pour une destination quelconque, et en particulier pour Rome, de m'en référer sans retard.

Recevez, etc.

Le ministre de l'intérieur et des cultes, CH. LEPÈRE.

Nous ne comprenons pas du tout ce désir ardent de prières qui s'empare tout à coup de nos ministres. Il nous souvient qu'au temps où l'Assemblée nationale votait des prières publiques, soit pour l'ouverture des sessions, soit pour toutes autres circonstances, le parti républicain ne manquait pas de protester. Si nous recherchions les scrutins au Journal officiel, nous trouverions sans doute les noms de plusieurs des ministres actuels parmi ceux qui votaient contre.

Nous savons bien que le repentir est toujours possible, et qu'il est même honorable quand il est sincère. Le dévot M. Lepère a peut-être en ce moment un remords qui le ramène à ses opinions d'autrefois, quand il sortait des Jésuites de Brugelettes. Pourtant nous gardons des doutes sérieux en considérant ce qui se passe et en interrogeant « l'esprit » de sa circulaire.

On poursuit les curés qui ne témoignent pas d'un zèle ardent pour notre heureux régime, on cite les évêques devant le conseil d'Etat pour des griefs qui excitent le froufrou, on chasse les Frères et les Sœurs des écoles sous prétexte qu'ils apprennent aux enfants à prier Dieu; pourquoi veut-on maintenant que le clergé prie pour la République ?

Il y a dans cette préoccupation de prières quelque chose de grotesque.

Quand on crie à la France : « Le cléricalisme voilà l'ennemi ! » quand on pourchasse partout les souvenirs et les pratiques du ca-

tholicisme, que veut-on faire de prières et qu'en a-t-on besoin? Lorsqu'on chantera d'un bout à l'autre du territoire le Domine salvam fac Rempublicam, M. Lepère croit-il que les bénédictions d'en haut vont descendre sur son gouvernement et l'intelligence sur le conseil des ministres? Il ne faut pourtant pas demander à Dieu d'opérer de tels miracles, surtout quand on n'y croit nullement.

M. Lepère, au temps où il était pieux, a dû entrer souvent dans des églises de campagne. Il a dû se convaincre alors que la plupart du temps, non par hostilité mais par oubli, on ne chantait pas le Domine salvum fac imperatorem Napoleonem, et que dans ces cas la population qui s'en souciait peu et l'autorité qui était indifférente, ne réclamaient rien.

Si on ne chante pas aujourd'hui pour la République, c'est sans doute par suite du même oubli et de la même indifférence. L'intervention des préfets en pareille matière serait absolument ridicule. D'ailleurs, messieurs les préfets iront-ils à la messe pour constater le délit? M. Lepère sait bien qu'ils n'en ont pas l'habitude, et alors sa circulaire a donc pour but d'obliger M. Dumarest, par exemple, et ses autres collègues à aller dévotement au service divin? — Ce serait par trop risible.

Bornez-vous donc, messieurs du cabinet, à chasser les Frères et les Sœurs, le rôle est de votre emploi et tout à fait à votre taille. Mais ne venez pas après demander des prières; cela est par trop ridicule et nous fait souvenir que nous approchons des joyeusetés du carnaval.

— Il est enfin « un second abus » sur lequel M. Lepère veut porter toute la surveillance de ses agents. Mais, en cette matière, le ministre n'est pas plus heureux.

Il s'agit d'empêcher les évêques de voyager comme tout le monde, et de quitter pour un temps leurs diocèses. C'est là, paraît-il, un cas pendable, pour lequel il y a des lois (car il y a dans notre arsenal législatif des lois pour toutes choses).

En général, les évêques ne quittent guère

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

CONCLUSION

RETOUR EN JUPONS.

(Suite.)

Armand soupira, Louise et Francisca songèrent à leur père qui reposait dans le cimetière du bourg, et l'on put voir que tous les assistants avaient de semblables pensées; mais le vicomte de Kerbozec, prenant la parole, continua le récit.

— Figurez-vous donc, dit-il, que Jean du Gavre, profitant du court instant de tranquillité dont on jouit alors par ici, fréquentait la ville, suivant sa coutume. Il fut un jour accosté par un inconnu de la part du nouvel acquéreur de notre maison, et cet homme lui remit la somme dont vous parliez Hilare, en lui faisant promettre de ne jamais faire de recherches à cet égard et en disant qu'il agissait ainsi par conscience, pour indemniser les légitimes propriétaires. Nous trouvâmes l'indemnité bien forte, mais enfin, ne pouvant en restituer la

moindre partie, nous l'avons employée à nos besoins et à ceux de nos serviteurs.

Telle était la version connue à Kerbozec, où Jean du Gavre ne s'était pas vanté de ses négociations de Sarzeau.

La prétendue reconnaissance du citoyen Famine, c'est-à-dire la peur qu'il avait des corsaires, le fit tomber de Carybde en Scylla. Quand il eut été exécuté, l'on voulut confisquer ses biens, mais Jean du Gavre, titres en main, en réclama la propriété; l'on tenait beaucoup alors à ménager les paysans, et l'on favorisait ouvertement ceux qui achetaient du bien national; Jean du Gavre se fit passer pour un citoyen éclairé, il fut maintenu dans ses nouvelles acquisitions, et les revendit le plus vite qu'il put. Le prix de cette seconde vente, qui embrassait non-seulement l'hôtel La Faugerais, mais encore toutes les autres acquisitions de Famine, dut paraître exagéré. Jean du Gavre inventa un conte. Il fit ainsi accepter à la famille ruinée le prix de la ruine de plusieurs autres familles dépeuplées par la Révolution.

Si les La Faugerais avaient pu soupçonner de semblables arrangements, ils auraient refusé avec horreur. Si le vieux Pierre Gavésio en avait eu connaissance, il les aurait dénoncés; car l'honneur de ses maîtres lui était plus cher encore que leur bien-être et leur fortune. Mais Jean du Gavre ne révéla rien; les corsaires, ses complices, étaient

au large et d'ailleurs le capitaine Piment n'avait pas même bien compris toute la portée de l'acte de vente dont il avait été témoin.

Le domaine de Rosven était déjà vendu aux enchères au citoyen Brutus, ouvrier en cuirs et concurrent commercial du gros citoyen Famine, à la condamnation duquel il avait puissamment contribué.

RÉCITS.

L'histoire de Montreuil, comme celle de la plupart des gentilshommes qui se mêlèrent aux événements de la Révolution, était pleine de situations dramatiques, de dangers, de hasards heureux, de positions affreuses auxquelles il ne semblait pas vraisemblable qu'il eût pu échapper.

Grièvement blessé à Valmy, Montreuil tombe, se relève presque aussitôt, et, avec la furie du désespoir, s'élance au plus épais de la mêlée, s'ouvre un passage, mais retombe bientôt criblé de nouvelles blessures au milieu des rangs ennemis. Un volontaire de la nation, qui allait au feu pour la première fois, saisit avec empressement une occasion de se mettre à l'abri des coups en ramassant le jeune émigré, qu'il porte à l'ambulance. Les officiers de santé ne s'occupèrent que médiocrement d'un homme inévitablement destiné à passer par les armes. Néanmoins on le pansa, on le transféra

même à l'hôpital de Châlons, puis il fut jeté en prison pour être jugé et fusillé. Un mouvement de troupes ayant eu lieu, la commission militaire ne s'assembla pas, Montreuil fut laissé à l'autorité locale, il n'y gagna pas grand'chose; le tribunal le condamna peu de jours après à la peine de mort.

Ici eut lieu un tout petit roman assez vulgaire. La fermeté, la gaieté, le courage de Montreuil touchèrent la fille du geôlier, elle lui fournit un déguisement et facilita son évasion.

Montreuil, vêtu en roulier, sortit de la ville, suivit au hasard les premières charrettes qu'il rencontra, eut l'adresse de se faire bien venir du conducteur, dit qu'il faisait même route, et gagna l'intérieur de la France sans trop le vouloir.

Payant d'audace, à l'exemple d'Antonio Muniz sur la frontière des Pyrénées, le chevalier affecta les allures et le langage d'un homme du peuple, il sut jouer son rôle; c'était de préférence dans les corps-de-garde qu'il entrait sous prétexte d'allumer une pipe ou pour demander place sur le lit de camp; rencontrait-il des gendarmes, il avait toujours quelque renseignement à leur demander; son franc-parler, son ignorance feinte, son enjouement surtout, le mirent toujours à l'abri des soupçons. Cependant ses ressources, produit de la vente d'une montre d'or échappée à bien des naufrages et réalisée en espèces par l'entremise de la sensible geôlière, ne tardèrent pas à s'épuiser.

leurs diocèses; ce n'est pas sur ce point que les ministres doivent leur faire des reproches. Quand ils voyagent, c'est pour voir leur métropolitain ou pour venir à Paris lorsque leurs affaires diocésaines les y appellent. Entend-on le leur défendre? M. Lepère, qui est ministre des cultes en même temps que de l'intérieur, a-t-il le droit d'empêcher un évêque de venir le voir et d'exiger d'avance les raisons du voyage? Ce serait par trop outrecuidant.

Quant aux « manifestations collectives et concertées », on sait fort bien au ministère qu'il s'agit de cérémonies religieuses pour lesquelles l'évêque du lieu invite ses collègues. Nous ne voyons pas quel danger court la paix publique dans ces fêtes, et nous n'avons pas oui dire que les évêques et le clergé y criaient jamais: Vive la Commune! ou: Vive l'amnistie plénière! comme font, à leur retour, les déportés de Nouméa.

Tout cela est misérable, mesquin, pour ne pas dire autrement.

Si M. Lepère en est à chercher des sujets pour exercer sa surveillance, qu'il s'occupe donc de sa police qui est mal faite et qui n'inspire aucune sécurité. Un crime affreux a été commis dernièrement à deux pas de son ministère, à deux pas de la Présidence, en face des postes de police et des sentinelles, et Walder l'assassin a pu s'échapper tranquillement! M. Lepère méditait sans doute en ce moment sa fameuse circulaire contre les voyages des évêques et il ne se doutait pas du voyage du sieur Walder.

Qu'il s'occupe donc de faire prendre les voleurs et les assassins qui désolent Paris et qu'il laisse tranquilles les évêques et les curés, et surtout qu'il ne prête pas à rire à ses amis les libre-penseurs en demandant de chanter pour eux le *Domine salvam fac Rempublicam!*

Sa République n'en durera pas un jour de plus.

Chronique générale.

La commission mixte composée de délégués des ministres de l'intérieur, de la justice et de la guerre, à laquelle a été confié le soin d'étudier les modifications qu'il conviendrait d'apporter dans le décret impérial du mois de mars 1854, sur l'organisation et le service de la gendarmerie, et qui n'a pas encore été réunie depuis qu'elle est instituée, va être convoquée cette semaine pour une réunion générale qui aura lieu au ministère de l'intérieur dans les premiers jours du mois prochain.

— L'un de nos ministres, qui avait avant-hier quelques députés dans son cabinet, leur disait qu'il était temps que la Chambre se rassemblât pour aborder les difficultés pendantes, parce qu'il y avait un peu d'énervernement dans l'atmosphère! Voilà au moins un touchant aveu.

— Il est question de désorganiser complètement le service de la presse au ministère de l'intérieur, et de le reconstituer à

nouveau en un seul bureau qui serait rattaché directement au cabinet du ministre.

Le service du colportage serait disjoint de celui de la presse, et placé dans les attributions du directeur de la sûreté générale.

— Le *Journal du Loiret* publie l'information suivante:

« Le maréchal Canrobert se félicite médiocrement, paraît-il, de la visite maladroite, c'est-à-dire compromettante, que le prince Napoléon lui a faite, après l'élection de la Charente.

» Il n'est pas davantage satisfait des compliments que lui ont adressés certains journaux bonapartistes qui ont représenté son élection de sénateur comme le premier succès obtenu par le parti impérialiste sous la direction du prince Napoléon.

» La vérité est que le maréchal Canrobert, après la mort du Prince impérial, a déclaré que, quant à lui, il considérait cet accident comme la fin du parti impérialiste, et qu'il cesserait, personnellement, de se mêler aux actes de ce parti.

» Nous sommes en mesure d'affirmer que le maréchal Canrobert n'a aucune attache avec le prince Napoléon, et qu'il est résolu à ne pas entrer dans le groupe « jérémiste. »

— Des radicaux en verve viennent d'adresser de nouvelles plaintes au préfet de la Seine, pour lui signaler « l'infamie » des directeurs des hospices de Paris, « tous placés encore sous la tutelle du clergé », et qui refusent de laisser pénétrer des journaux républicains dans les salles des hôpitaux.

— La reine Isabelle quitte Paris pour se rendre au mariage de son fils. Le roi a décidé qu'on lui rendrait tous les honneurs que l'étiquette prescrit pour les reines douairières. Cette décision a été prise, malgré les conseils de ses conseillers intimes qui auraient voulu éviter certaines complications et ménager les susceptibilités de certains personnages arrivés au pouvoir, après avoir contribué à détrôner la mère d'Alphonse XII.

La reine Isabelle est attendue à Madrid le 28 au matin. Le roi et les grands dignitaires de la cour iront la recevoir.

— On a remarqué non sans surprise que M. Waddington n'assistait pas à la dernière chasse de Marly.

— Il y avait grande chasse dimanche au château de Millomont, chez l'ancien ministre Maurice Richard, en l'honneur du prince Napoléon.

De nombreuses invitations avaient été lancées; l'assistance était des plus brillantes.

Etranger.

AUTRICHE. — L'empereur a réuni les ministres. Il a été décidé que la flotte autrichienne se rendrait au Pyrée. L'Italie et l'Allemagne se préparent à une démonstra-

tion analogue et la Russie concentre une flotte en vue d'Alexandrie.

BELGIQUE. — Un aide-de-camp du roi des Belges est arrivé à Varsin. Ce personnage, qui n'était porteur que d'une lettre cachetée dont le contenu ne lui avait pas été révélé, a reçu du chancelier un pli également cacheté et est reparti immédiatement pour Bruxelles. Le roi se rendra cet hiver en Angleterre et le comte de Flandres part en mission pour Berlin, Vienne, Rome et Saint-Petersbourg.

La Hollande et le Danemarck ne s'oublient pas. Ces deux petits Etats se rapprochent de la Suède, et ils sont assez mécontents de toutes les allées et venues mystérieuses des Belges à un moment où la communauté des intérêts devrait tous les réunir contre les éventualités d'une invasion.

Chronique militaire.

DES MANŒUVRES ALLEMANDES.

Un des amis de l'Union des plus autorisés et des plus compétents, qui a suivi dans tous leurs détails les manœuvres du quinzième corps allemand en Alsace-Lorraine, publie, après les avoir coordonnées, les nombreuses notes prises par lui sur le terrain même, avec les réflexions qu'il a faites.

L'Union a parlé déjà de ces manœuvres: nous croyons devoir résumer ici, très-succinctement, les observations les plus significatives de ce nouveau collaborateur en écartant, toutefois, les parties purement techniques qu'une Revue militaire doit publier prochainement en entier.

INFANTERIE. — L'infanterie allemande paraît vraiment remarquable; la tenue des soldats est correcte, celle des officiers très-belle et très-digne.

Les Allemands ont admis en principe que la valeur d'une armée dépend en grande partie de la valeur de son infanterie, aussi tous leurs soins se sont-ils portés pendant longtemps sur le recrutement et l'instruction de cette arme.

La cavalerie et l'artillerie prussiennes sont même restées, jusqu'en 1866, dans un état d'infériorité sensible. Mais les deux campagnes du Danemark et de l'Autriche leur ayant montré le rôle si important qui incombe à ces deux armes, l'état-major allemand les a immédiatement perfectionnées et amenées aux résultats que nous avons été si malheureusement à même d'apprécier pendant la guerre de 1870.

La discipline est parfaite. Les hommes ont pour leurs chefs un profond respect et une entière confiance. C'est du reste une chose facile à comprendre pour quiconque sait avec quels soins se fait le recrutement des officiers en Allemagne.

Le fantassin allemand est bien équipé. Pendant toutes les grandes manœuvres, l'in-

fanterie a porté la tunique, le pantalon de drap et la botte. Mais il est fortement question d'abandonner cette dernière et de la remplacer par un brodequin lacé. L'incident survenu pendant la revue de Strasbourg a mis en évidence l'inconvénient de la botte, qui, par sa forme même, ne serre pas suffisamment le pied. Le terrain avait été détrempé par les pluies, et bon nombre d'hommes y ont perdu leur chaussure et ont dû défiler pieds nus.

Le havre-sac est en peau; il se porte bas et prend un point d'appui sur les hanches. Cette manière paraît moins rationnelle que celle en usage en France, et qui consiste à répartir tous les poids sur les épaules. Chacun sait, d'ailleurs, que pendant les longues colonnes qu'ils faisaient en Afrique, nos zouaves avaient pris l'habitude, pour élever encore la charge, de mettre tous leurs effets au-dessus du sac, quitte à le laisser vide à l'intérieur.

L'infanterie est armée du fusil *Mausier*. Les soldats en ont un soin extrême; ils maintiennent toujours la hausse et le guidon enveloppés dans un couvre-hausse et dans un couvre-guidon. Il est vraiment regrettable que l'on n'ait pas encore adopté en France une mesure analogue. Cette persistance à laisser exposées à tous les accidents les parties les plus délicates du fusil est cause d'une détérioration plus rapide de l'arme, en même temps qu'elle diminue la justesse du tir.

La marche de l'infanterie allemande est très-régulière et varie peu, que la troupe soit sur une route ou à travers champs. L'ordre le plus parfait règne à tout instant dans les colonnes. Les officiers et les hommes gardent toujours leur place; aussi l'allongement est-il peu considérable.

Arrivés dans les cantonnements, les soldats retirent aussitôt leurs effets de drap et revêtent une veste et un pantalon de toile. C'est une mesure excellente, qui repose l'homme et lui permet de faire sécher ses effets s'ils sont mouillés.

CAVALERIE. — Les uhlands sont d'assez grande taille. Les dragons sont plutôt petits. C'est d'ailleurs un principe dans la cavalerie allemande de rechercher avant tout des hommes ayant l'habitude et le goût du cheval. Les chevaux sont bien dressés, obéissent parfaitement à leur cavalier et ne reculent devant aucun obstacle. Ils semblent maigres et efflanqués; cela tient à ce qu'ils sont soumis à un entraînement qui les rend capables de supporter les fatigues d'une campagne.

Le harnachement et l'équipement paraissent mieux compris que les nôtres. Les dragons portent le sabre et le mousqueton; les uhlands ont en plus la lance, qu'ils tiennent toujours à la main, la pointe baissée et à hauteur de la tête du cheval. Cette disposition n'est pas heureuse, car elle expose le cavalier à être blessé par celui qui se trouve derrière lui. Des accidents se sont, du reste, produits plusieurs fois pendant le cours des manœuvres.

ARTILLERIE. — Les Allemands ont divisé leur artillerie en *artillerie de campagne* et ar-

Montreuil sollicita et obtint les fonctions de garçon charrelier; il vécut ainsi jusqu'au moment où sa vie nomade lui permit de pénétrer en Vendée et de rejoindre ses compatriotes.

Au mois d'avril 1793, il combattait avec une troupe de gens de sa paroisse aux environs de Cholet; l'affaire fut des plus chaudes. Enveloppé par les Bleus, il allait être écrasé sous le nombre, lorsque tout à coup un vaillant peloton de Morbihanais accourut, le dégagea, et — merveille! — Montreuil reconnut dans son libérateur Ermel de La Faugerais.

Ils s'embrassèrent; ils combattirent tout le reste de la journée l'un à côté de l'autre; ils ne se quittèrent plus.

Les deux amis s'étaient réciproquement crus tués à Valmy.

Le soir, au bivouac, Montreuil conta son histoire; Ermel, de son côté, lui apprit comment il était revenu en Bretagne, lui parla des événements de Rosven, et dit ensuite de quelle manière il s'était rendu en Vendée avec quelques bandes de Bretons qu'il avait successivement rencontrés en chemin.

Durant toute la campagne, Alain suivit et servit les deux frères d'armes avec son zèle accoutumé. Que de fois ces trois hommes se sauvèrent réciproquement! Ils furent pris, délivrés, repris; ils n'échappèrent que par miracle à des périls sans cesse renaissants. Ils se signalèrent constamment, se

trouvèrent à presque toutes les grandes batailles, passèrent la Loire, combattirent au Mans, à Laval, à Savenay, et ne renoncèrent à la partie qu'au moment où la déroute fut complète.

Non moins heureux dans leur malheur que George Cadoudal, la *Tête-Ronde*, ils parvinrent alors à se soustraire aux massacres, arrivèrent au bord de la Vilaine, entre Redon et la Roche-Bernard, la franchirent malgré leur extrême fatigue et un froid excessif, et puis, se dirigeant à travers champs, ils pénétrèrent au cœur du pays de Vannes.

Ces récits remplirent plusieurs journées, à la gentilhommière de Kerbozec.

C'était tantôt Ermel qui prenait la parole, et alors on pouvait être sûr que Montreuil serait le héros du récit, mais Montreuil l'interrompait pour lui rendre la part qui lui était due.

Tantôt c'était Montreuil qui racontait spirituellement, au grand plaisir du vicomte de Kerbozec, quelque sombre passage d'où sa verve faisait jaillir des étincelles plaisantes.

Ermel faisait frémir Francisca; mais la douce Mélite elle-même ne pouvait réprimer un sourire lorsque Montreuil s'arrêtait à quelque détail comique des plus lugubres épisodes. Ainsi, par exemple, quand il montra l'armée vendéenne dans la détresse, manquant de tout, occupée à se procurer des vêtements, et quand il peignit le partage fait des dépouilles théâtrales des petites villes où l'on se

replia, les couleurs qu'il donna au tableau furent telles qu'il provoqua l'hilarité générale.

Du reste, c'était surtout à son propre sujet que Montreuil éveillait le rire dans Kerbozec; son interrogatoire à Châlons, les portraits caricaturés de ses juges, ses réparties moqueuses adressées au tribunal, furent une source d'heureuses plaisanteries. Montreuil fit ressortir une multitude de *quiproquo* que l'ignorance des juges révolutionnaires rendit si fréquents en matière criminelle, et parfois il arrachait des sourires au grave Armand lui-même. Ses aventures de charretier lui valurent d'incomparables succès. Jean VII et ses petits frères raffolaient de Montreuil.

Au milieu de tout cela, l'on n'omettait aucun des traits de dévouement du brave Alain, qui avait reçu sa dernière balafre en préservant son maître d'un coup mortel. A la ferme, il y avait des récits pittoresques qui ne le cédèrent pas à ceux du manoir.

Déjà même on commençait à jaser de choses plus actuelles encore. Toinette et Jeanne du Gayre accomplaient volontiers les noms de Montreuil et de Mélite; elles n'avaient pas tout à fait tort. Mais le deuil de la famille ne permit pas encore de songer à un double ou plutôt un triple mariage, et sur les entrefaites Jean du Gayre apporta la nouvelle que les gens du pays couraient aux armes.

Morvan-Béquille reparut avec son étendard. Hilaire, Ermel, Montreuil, les Gavésio reprirent

le mousquet ou l'épée. La chouannerie se reformait de toutes parts: Georges Cadoudal d'un côté, Aimé Dubois-Guy, le comte de Puisaye, Boishardy, Tinténac, trouvèrent des auxiliaires et des soldats parmi les gentilshommes et les gars de Saint-Ermel, de Saint-Gaël et des paroisses avoisinantes.

Toutefois, à l'époque de cette nouvelle levée de bouchers, Armand fit appeler le bon recteur de Saint-Ermel, et enfin trois unions depuis longtemps attendues comblèrent les vœux d'Ermel et de Francisca, du chevalier de Montreuil et de la douce Mélite, d'Alain et de la belle Jeanne du Gayre.

Alors commença une nouvelle série de luttes et de scènes dramatiques qui se succédèrent pendant sept années presque sans interruption. Mélite et Francisca suivaient Montreuil et Ermel dans leurs expéditions aventureuses; alternativement elles restaient à la gentilhommière avec Louise, son père et le vicomte de Kerbozec.

Jean VII se trouva bientôt en âge de combattre, il marcha; et quand la guerre se termina au commencement de l'Empire, trois jeunes La Faugerais avaient fait leurs premières armes avec leur Hilaire le châtelain.

A son tour Hilaire était alors le chef de la famille, car en 1798 Armand, et peu après le vicomte Kerbozec, moururent dans leur modeste retraite.

(A suivre.) G. DE LA LANDE

illerie de forteresse. C'est à notre avis une bonne mesure. Le service de ces deux artilleries est en effet complètement différent. Aussi n'est-ce que très-difficilement que nous parvenons en France à former des artilleurs et surtout des sous-officiers connaissant bien tous les détails du métier.

Les artilleurs de campagne allemands sont de petite taille. Ils n'ont ni mousqueton, ni sac, ce qui leur permet de se mouvoir très-vivement. Les batteries ne possèdent que quatre pièces en temps de paix. Elles n'ont ni caissons, ni voitures d'aucune sorte; c'est pourquoi elles sont très-mobiles.

Il est difficile d'apprécier la valeur d'une artillerie pendant des manœuvres, puisque l'on manque d'un des éléments de comparaison principaux, qui est la justesse du tir; cependant, d'après l'ensemble des opérations, on peut dire que l'artillerie allemande paraît suffisamment instruite et comprend bien son rôle.

ENSEMBLE DES OPERATIONS. — Pendant les manœuvres, les troupes en marche étaient toujours précédées par une avant-garde composée, suivant le cas, de détachements de trois armes ou presque exclusivement de cavalerie. Celle-ci, toutefois, éclairait toujours au loin, signalait l'approche de l'ennemi, et, alors que l'infanterie prenait ses dispositions, s'établissait en formation de *halte gardée* sur la route suivie par la colonne.

La ligne des vedettes se portait à mille ou quinze cents pas en avant et couronnait une crête, d'où elle pouvait embrasser un vaste horizon. Pendant ce temps, des *patrouilles d'officiers* ou de trois cavaliers battaient la campagne en avant, principalement sur les flancs de l'ennemi, et cherchaient à reconnaître les positions prises par l'adversaire.

L'action commençait toujours par un combat d'artillerie. La cavalerie dégageait alors le front de la ligne de combat, cherchant à inquiéter les flancs de l'ennemi et en venant généralement aux mains avec la cavalerie adverse.

L'attaque de l'infanterie comprenait presque toujours une attaque directe et une de flanc. Nous ne pouvons entrer ici dans des détails trop techniques; aussi nous bornerons-nous à exposer succinctement la formation de combat de l'infanterie allemande, en prenant pour exemple la brigade de deux régiments à trois bataillons.

Ces deux régiments se placent généralement l'un à droite, l'autre à gauche de la route, puis échelonnent leurs trois bataillons l'un derrière l'autre. Le bataillon de tête de chaque régiment prend sa forme de combat, les autres restent massés et profitent des plis de terrain pour se masquer aux vues de l'ennemi.

Le bataillon en ordre de combat forme trois échelons: le plus éloigné de l'ennemi se compose de deux compagnies en ordre serré. Elles se rapprochent ou s'éloignent l'une de l'autre, suivant le terrain, de manière à se mettre à l'abri des coups.

Le deuxième échelon est formé par deux des trois pelotons de chacune des deux autres compagnies, et le premier, par le premier peloton de ces mêmes compagnies. Ce premier échelon constitue la chaîne des tirailleurs: les hommes à un pas environ l'un de l'autre. Ces pelotons sont séparés entre eux par un intervalle précisément égal au front du peloton déployé: disposition qui a l'avantage de permettre d'intercaler un des pelotons en arrière, quand on veut augmenter l'intensité du feu. On évite ainsi le mélange des subdivisions, toujours nuisible en présence de l'ennemi.

Tous les mouvements se font avec rapidité et précision. Les hommes prennent souvent la position à genoux, très-rarement celle couchée.

Arrivés entre 300 et 200 pas de la position, les tirailleurs donnent à leur feu le *maximum* d'intensité, mettent la baïonnette au canon et, aidés, au besoin, par un des échelons en arrière qui reste en ordre serré, ils s'élancent sur l'ennemi en poussant des *hurrahs*, au son des fifres et des tambours.

Ces attaques conduites avec une vigoureuse tenacité présentent un spectacle vraiment imposant.

Il ressort de ces grandes manœuvres que l'esprit militaire est profondément développé dans l'armée allemande. Les généraux ont bien dans la main la troupe qu'ils commandent. Chaque chef comprend parfaitement le rôle qu'il est appelé à remplir, et jouit, dans sa sphère d'action, de toute l'initiative à laquelle il a droit.

Le général Hanrion, commandant l'Ecole de Saint-Cyr, a eu l'excellente idée de relever les noms de tous les généraux et colonels, sortis de l'Ecole, qui ont été tués à l'ennemi ou qui sont morts de leurs blessures, et de faire suivre chaque nom d'une courte notice relatant les principaux faits d'armes et la cause de la mort de l'officier qu'elle concerne.

En outre, le général a fait de ces notices les éphémérides de l'Ecole militaire, et, tous les jours, il est donné lecture d'une de ces notices aux élèves réunis en armes.

Chronique Locale et de l'Ouest

THEATRE DE SAUMUR.

Mardi prochain, 25 novembre, les artistes du théâtre d'Angers joueront, sur notre scène, *MIGNON*, opéra-comique en 3 actes, musique d'Ambroise Thomas.

M^{lle} Reggiani, chanteuse contralto, engagée pour une série de représentations à Angers, remplira le rôle de Mignon.

Une bonne fortune pour notre théâtre.

On nous annonce, pour le jeudi 27 courant, une représentation de *THERÈSE RAQUIN*, pièce de M. EMILE ZOLA. Mais, cette fois, ce n'est pas une étude aussi réaliste que *l'Assommoir*; tout le monde peut voir cette œuvre poignante, qu'aucune ne surpasse en intérêt dramatique. De plus, M^{me} MARIE LAURENT, de l'Odéon, jouera le rôle de M^{me} Raquin, qu'elle a créé à Paris. La troupe est de premier ordre et tout nous fait croire à un immense succès de pièce et d'artistes.

Cette troupe doit débiter samedi prochain par une représentation à Versailles. Puis elle se dirigera sur Chartres, Le Mans, Tours, Angers, Saumur, Nantes; elle continuera par Libourne, Bordeaux, Pau, etc., pour revenir par Cette et Montpellier, en s'arrêtant dans toutes les stations intermédiaires.

ANGERS.

Dans la soirée de samedi à dimanche, la veuve Lemercier, demeurant à la Baumette, rue du Bœuf-Gorgé, 36, rentrait à son domicile dans un état complet d'ivresse. Une fois rentrée, elle redescendit avec un pot qu'elle fit emplir de vin et remonia dans sa chambre. Après avoir avalé une partie de ce liquide, elle se coucha et s'endormit profondément.

Sa chandelle étant restée allumée, le feu se communiqua à son matelas.

Des voisins sentant une odeur de brûlé pénétrèrent dans l'appartement et trouvèrent cette malheureuse ayant le côté droit complètement carbonisé. Elle était morte.

Le commissaire de police déclara que cette mort était le résultat d'un accident.

(Etoile.)

LOUDUN.

La Société de la Musique municipale de Loudun célébrera cette année, le dimanche 23 novembre, la *Fête de Sainte-Cécile*; à cet effet, plusieurs morceaux seront exécutés à l'église Saint-Pierre pendant la messe, et, si le temps le permet, un concert sera donné, dans l'après-midi, place Sainte-Croix.

POITIERS.

Lundi soir, à 8 heures, a eu lieu devant un auditoire qu'on peut évaluer à près de deux mille personnes, la conférence de M. le sénateur Chesnelong, sur l'article 7 du fameux projet de loi Ferry, contre la liberté de l'enseignement.

M. Chesnelong est un de ces orateurs qui sont l'honneur et la gloire de la tribune française. Il a la parole chaude, vibrante, et sait donner à ses phrases un tour oratoire d'une grande élévation.

La question traitée par l'honorable sénateur est une des plus palpitantes et en même temps des plus sociales du moment; il l'a traitée en maître, mais, surtout, en chrétien et en homme de cœur. L'assemblée était comme électrisée par ce grand souffle patriotique qui passait sur elle, et l'orateur a été fréquemment interrompu par les applaudissements les plus chaleureux.

A dix heures, la conférence a été terminée, et la foule s'écoulait dans le plus grand ordre.

(Journal de la Vienne.)

Faits divers.

LA SECURITE DANS PARIS.

On lit dans le *Soleil*:

Dimanche matin, vers trois heures et demie, un sieur Julien Acquerry, employé aux magasins de Pygmalion, âgé d'environ 25 ans, passait, en compagnie d'un de ses amis, Justin Manence, âgé de 22 ans, sur le boulevard de Clichy.

A la hauteur de la rue Germain-Pilon, les deux jeunes gens se trouvèrent en présence d'un groupe formé de deux hommes et de deux femmes, d'un abord peu rassurant. Ils voulurent passer au large. Mais à peine eurent-ils fait quelques pas pour s'éloigner, qu'ils furent tout à coup entourés par les quatre individus et criblés de coups de couteau.

Julien Acquerry tomba, baigné dans son sang, tandis que son camarade jetait des clameurs de détresse.

Au bruit, survinrent deux gardiens de la paix qui engagèrent résolument un combat acharné avec les malfaiteurs. Soudain, le gardien de la paix Lambert poussa un sourd gémissement et s'abattit, comme une masse, sur la chaussée, frappé d'un coup de couteau à l'aîne.

En même temps, les assassins se ruèrent sur le second agent et sur le jeune Manence qui se mit à jeter des cris désespérés. Une ronde de police, passant par là, entendit ces cris, et quatre nouveaux auxiliaires arrivèrent au secours des victimes de cette incroyable agression.

Désarmer les bandits et les appréhender au collet fut pour eux l'affaire de quelques instants.

Pendant qu'on les conduisait au poste, des passants et d'autres gardiens de la paix s'empressaient d'accourir à l'aide des victimes.

Hélas! l'une d'elles, Julien Acquerry, n'avait plus besoin de secours. L'infortuné était mort, la gorge ouverte par deux coups de couteau.

Quant à l'agent Lambert et à Justin Manence, ils respiraient à peine et ont été transportés à l'hospice Lariboisière dans un état qui laisse peu d'espoir de les sauver.

Les quatre misérables, interrogés par le commissaire de police du quartier, ont déclaré se nommer: Adolphe Allais, dit *l'Ecureuil*, âgé de 27 ans; Gustave Giroud, 24 ans; Augustine, 23 ans; et Mariette-Gabrielle Bellangé, 49 ans.

Ils se sont énergiquement refusés à fournir aucun renseignement sur leur adresse et leur profession.

Le commissaire de police les a tous envoyés au Dépôt.

On télégraphie de Briançon, 13 novembre:

« Quatorze maisons du village de Grandissard viennent d'être la proie des flammes.

» Malgré les secours les plus énergiques, organisés par les habitants, aidés de travailleurs des communes voisines, rien n'a pu être sauvé.

» Les pertes sont considérables; la plupart des incendiés vont se trouver sans abri et sans ressource.

» La cause de ce sinistre est accidentelle. »

La fournaise souterraine qui brûle depuis plus de deux ans au fond de la houillère Butler en Pensylvanie a pris depuis quelque temps, disent les journaux américains, un redoublement d'activité; la conflagration embrasse maintenant une étendue de 40 acres de charbon anthracite.

Les ouvriers continuent à travailler dans la veine au-dessous du foyer de l'incendie, et, bien qu'ils en soient séparés par une épaisseur de 70 pieds de roche massive, la chaleur est de jour en jour plus insupportable. La Compagnie sera très-probablement requise avant peu de suspendre ses travaux. L'origine de cet incendie inextinguible est assez curieuse. Une femme, expulsée de Pittston au commencement de 1877, s'installa dans une grotte aux environs de la ville. Elle y faisait du feu pour cuire ses aliments. Une nuit, elle fut réveillée par une clarté extraordinaire, et, s'apercevant que tout un côté de la grotte était embrasé, elle prit la fuite.

C'est seulement au mois de juin de la même année que la conflagration souterraine fut découverte; il fut impossible de l'éteindre. Aujourd'hui les flammes mena-

cent de se communiquer à la mine Pensylvanie; dans ce cas, les habitants de Pittston seraient réduits à évacuer la ville, car aucune puissance au monde ne pourrait l'empêcher d'être détruite par le feu qui aurait pénétré dans ses entrailles.

INFLUENCE DU CLIMAT SUR LA PHTHISIE.

Au dernier Congrès de la Société française pour l'avancement des sciences, tenu à Montpellier, M. Delaunay a soutenu que les pays froids sont plus favorables aux phthisiques que les pays chauds. La phthisie, suivant lui, frappe les individus qui se nourrissent mal ainsi que les plus faibles, tels que les femmes, les enfants, les vieillards. Cette maladie augmente d'intensité sous l'influence de toutes circonstances physiologiques qui diminuent la nutrition, défaut d'aliments, défaut d'oxygène, défaut d'exercices, etc., pays chauds. En nous élevant du sang 500,000 globules rouges par millimètre cube, l'été diminue la nutrition de l'organisme et tue les phthisiques. Cette maladie est rare et peu à craindre au Nord; elle est fréquente et galopante au Midi; elle devient de plus en plus grave à mesure qu'on se rapproche de l'équateur. C'est donc une maladie des pays chauds; dont l'action agit en raison inverse de la nutrition.

La phthisie, étant engendrée et accrue par toutes les circonstances qui diminuent la nutrition, doit être combattue par tous les moyens capables d'augmenter la nutrition: alimentation, exercice, hiver, climats froids. Les médecins qui envoient leurs phthisiques du Nord au Midi, les perdent tous, de leur propre aveu. M. Delaunay soutient qu'ils font fausse route; il faudrait envoyer ces malades du Midi au Nord. A l'appui de son opinion, il cite des phthisiques de Provence qui ont guéri en venant se fixer au Nord de la France; il défie qu'on lui cite un seul cas de guérison dans le Midi.

UN CONSEIL A SUIVRE.

De toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles, celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité, c'est assurément la phthisie pulmonaire. Jusqu'à présent, la science n'a encore trouvé aucun moyen certain de guérison, et son rôle se borne à soulager les phthisiques et à prolonger, à force de soins, leur existence de quelques années. Chacun sait qu'on recommande aux poitrinaires de passer l'hiver dans les climats chauds et autant que possible dans le voisinage des forêts de sapins, dont les émanations ont une action si favorable sur les poumons. Malheureusement, bien des malades ne peuvent pas se déplacer; c'est spécialement à eux que cet article s'adresse.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

C'en est assez déjà pour que ce produit mérite de fixer l'attention des malades. Mais il faut bien se persuader que c'est surtout au début de la maladie qu'il faut prendre le remède. Le moindre rhume peut dégénérer en bronchite; aussi convient-il, pour en tirer le plus grand profit possible, de se mettre au traitement du goudron dès que l'on commence à tousser. Cette recommandation est d'autant plus utile, que beaucoup de poitrinaires ne se doutent même pas de leur maladie et se croient seulement atteints d'un gros rhume ou d'une légère bronchite alors que la phthisie est déjà déclarée.

Le goudron s'emploie sous forme d'eau de goudron. Autrefois on mettait du goudron dans le fond d'une carafe, on remplissait avec de l'eau qu'on agitait deux fois par jour, pendant une semaine, avant de l'employer; on obtient ainsi un produit peu actif, très-variables dans ses effets et d'un goût âcre et désagréable. Aujourd'hui on trouve chez tous les pharmaciens, sous le nom de *Goudron de Guyot*, une liqueur très-concentrée de goudron qui permet de préparer instantanément, au moment du besoin, une eau de Goudron très-limpide, très-aromatique et d'un goût assez agréable. On en verse une ou deux cuillerées à café dans un verre d'eau et on peut ainsi obtenir à volonté une eau de goudron plus ou moins chargée de principes aromatiques et d'un prix minime, à ce point qu'un flacon du prix de 2 francs peut servir à préparer dix à douze litres d'eau de goudron. Du reste, une instruction détaillée accompagne chaque flacon.

C'est avec le *Goudron de Guyot* que les expériences ont été faites dans sept hôpitaux et hospices de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, à Vienne et à Lisbonne.

M. Guyot prépare aussi des petites capsules rondes de la grosseur d'une pilule, qui, sous une mince couche de gélatine sucrée, contiennent du goudron de Norvège pur de tout mélange. Cette forme peut être recommandée aux personnes qui ont de l'aversion pour l'eau de goudron ou que leur position appelle à voyager fréquemment. Deux ou trois capsules de goudron de Guyot au moment du repas remplacent facilement l'usage de l'eau de goudron. Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules; c'est assez dire à combien

